

COMMUNE DE ST MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22 - Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2019

Date de convocation : 8 octobre 2019

Conseillers en exercice : 14

Présents : 10

Votants : 12

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept octobre, à vingt heures trente-cinq minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE MÉTAYER, Maire.

Étaient présents : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.
Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, M. Pierre BASTARDIE, M. Bernard DAUGAN, M. Hervé DREUSLIN, M. Aurélien GENAITAY et M. Fabien ZETTEL.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Absents : Mme Sonia HUBY, Mme Isabelle LE GOUEVEC, M. Bruno LESAIGE, et Mme Erell LISSILLOUR.
Procuration : Sonia HUBY à Hervé DREUSLIN et Isabelle LE GOUEVEC à Marie-France AQUET.

Secrétaire de séance : M. Joël LORAND.

2019-10-17/01 – INTERCOMMUNALITÉ : RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités 2018 de la Communauté de Communes de Saint Méen-Montauban.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, prend acte, pour l'exercice 2018, du rapport d'activité de la Communauté de Communes.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles Le Métayer

